

Conseil-et-nous

Journal municipal

SONDAGE

Notre municipalité est reconnue. Municipalité amie des aînés (MADA) depuis 2012.

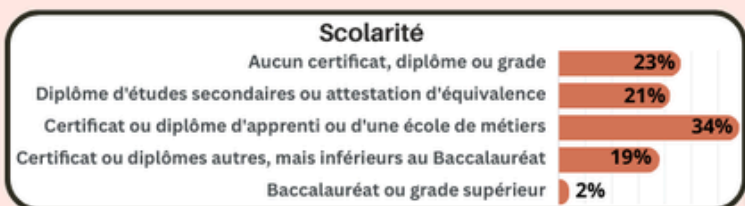
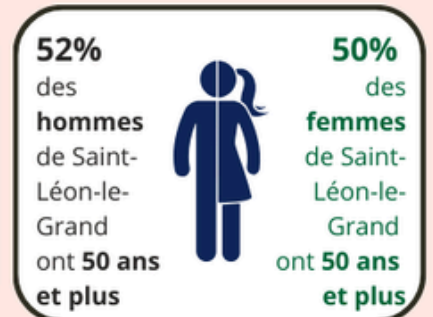
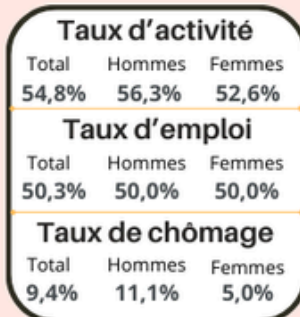
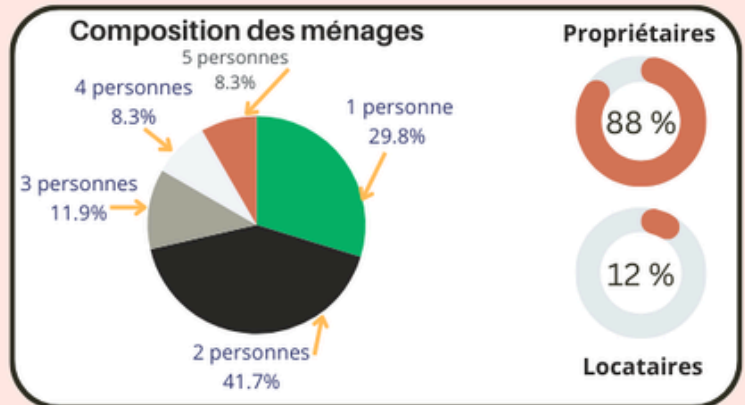
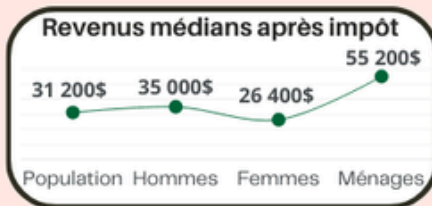
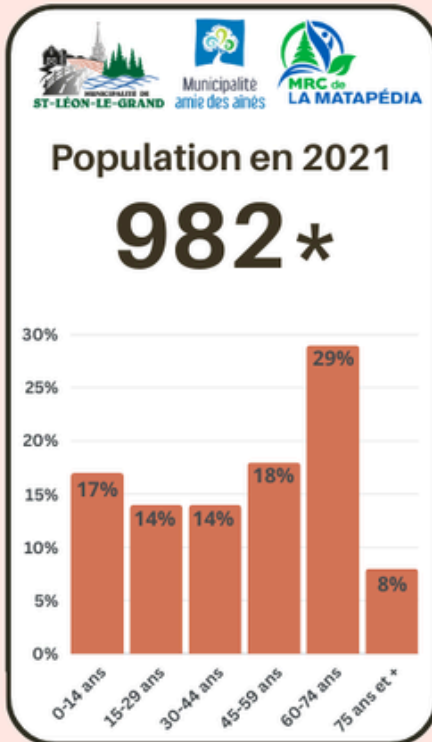
Le comité de pilotage souhaite recueillir le plus d'informations possible sur les besoins des personnes de 50 ans et plus habitant dans la municipalité.

Pour l'aider à mettre en place un nouveau plan d'action, vous pouvez aller compléter le sondage. Prendre une photo du code QR suivant et suivre les instructions.



Portrait statistique de Saint-Léon-le-Grand

Portrait réalisé pour la mise à jour de la politique municipalité amie des aînés (MADA) 2024



Sources : *Institut de la statistique du Québec
Statistique Canada, Profil des communautés, Saint-Léon-le-Grand 2021

Septembre 2024



Conseil *municipal*



Maire
Jean-Côme Lévesque

Conseiller #1
Suzie Lacombe

Conseiller #2
Serge Lévesque

Conseiller #3
Lise Pineault

Conseiller #4
Serge Imbeault

Conseiller #5
Aubert Turcotte

Conseiller #6
Aurèle Turcotte

Bureau *municipal*

Nos heures d'ouverture sont:

Lundi au jeudi

10h à 12h et 13h à 15h

Vendredi

Fermé

Si vous avez des questions à poser au conseil municipal, vous pouvez les envoyer par la poste au 8A place de l'Église, G0J 2W0, par courriel stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca ou les déposer directement au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu au bureau municipal lundi le 15 octobre 2024



Pour nous joindre:

 stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca

 418-743-2914

 418-743-2014

Jean-Noël Barriault - Directeur général-greffier trésorier

jn.barriault@mrcmatapedia.quebec

Poste 2

Annick Lavoie - Directrice générale-greffière trésorière adjointe

stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca

Poste 1

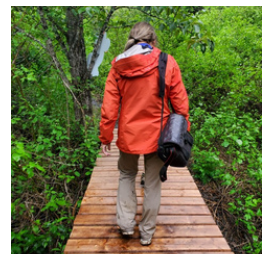
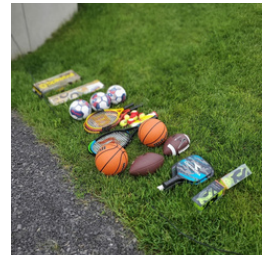
Vacant- Loisirs

loisirsest@mrcmatapedia.quebec

Poste 1655

Quoi faire à *Saint-Léon-le-Grand*

- Patinoire (avec éclairage)
 - Terrain de baseball (avec éclairage)
 - Terrain de volleyball de plage
 - Terrain de soccer
 - Anneau de marche (avec éclairage)
 - Modules de jeux
 - Module pour vélo (à venir)
 - Aire de feux
 - Pavillon
 - Toilettes
-
- Table de pingpong
 - Table de billard
 - Table de pichenottes
 - Coin télévision
 - Salle d'entraînement gratuite
(accès avec puce électronique à 20.00\$, 16 ans et plus)
 - Activités organisées
-
- Le sentier débute près du garage municipal au 300 rue Plourde. Vous pourrez y gravir la montagne jusqu'au belvédère afin d'y admirer la magnifique vue surélevée du village de Saint-Léon-le-Grand.



BIBLIOTHÈQUE *municipale* SAINT-LÉON-LE-GRAND

Heures d'ouverture

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9h à 11h
Mercredi	Fermé
Jedi	Fermé
Vendredi	19h à 21h
Samedi	Fermé

 241 rue Gendron
Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0

 Téléphone: 418-743-2828 #7942
Courriel: biblio.granleon@crsbp.net



Biblio mobile

Informes-toi!



Avis public

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Aux personnes intéressées par des demandes de dérogation mineure

Avis public est par la présente, donné par le soussigné que des demandes pour l'obtention de dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage ont été adressées à l'inspecteur municipal de la municipalité, en conformité avec le règlement sur les dérogations mineures.

Le présent avis public a pour but d'informer toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande par écrit avant la séance du conseil qui aura lieu le 15 octobre 2024 à 19h30 à l'hôtel de ville au 8A place de l'église.

Toute objection et commentaire peuvent également être formulés auprès du directeur général Jean-Noël Barriault à la même adresse avant ladite séance

Nature et effet de la dérogation mineure demandée.

- La propriétaire de lot 4452279 situé au 19 avenue Belzile, demande une dérogation afin que la municipalité autorise la construction d'un garage qui aurait une superficie de 30 par 40 pieds. Le garage aurait 111.63 m² au lieu de 90 m² prévu à la réglementation.
- De plus le propriétaire demande que le garage ait deux portes de 11 pieds plutôt que 9 pieds prévus à la réglementation.

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, ce 2024-09-19

Jean-Noël Barriault, directeur général et secrétaire-trésorier.

Centre de services Saint-Léon-le-Grand

**Pour un accompagnement
adapté à l'évolution de vos
habitudes**

 **Desjardins**
Caisse Vallée de la Matapédia

Consciente du fait que certains membres ont eu à modifier leurs habitudes en raison du retrait des services caissiers dans votre municipalité, la Caisse s'est assurée de mettre en place des mesures d'accompagnement pour faciliter ce changement, en collaboration avec votre milieu.

Après avoir contacté les principaux utilisateurs de votre milieu ainsi que les élus, **voici un rappel** des mesures d'accompagnement qui répondent à vos besoins.

• **Retraits chez un marchand**

Une entente a été conclue avec l'épicerie Alimentation NM pour effectuer des retraits en billets de 20 \$ d'un montant maximum de 100 \$ sans achat requis (selon la disponibilité).

- **Formation AccèsD** individuelle offerte aux membres sur rendez-vous. Pour vous inscrire : 418 629-2271.

Le comité de développement de St-Léon tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'activité d'inauguration de la prolongation du sentier de marche de la Montagne tenue le samedi 14 septembre 2024.

Le sentier mesure maintenant 2.8 kilomètres et il est de niveau facile à difficile. Il donne une magnifique vue rendu au belvédère.

Un merci spécial à Mario Gaudreau qui entretient bénévolement le sentier.

Un sincère merci à monsieur Serge Imbeault et à madame Liette Lemieux (Feu Jean-Marc Fournier) qui nous permettent de passer sur leur terrain privé afin de prolonger notre sentier de marche. Nous leur disons toute notre appréciation.

Merci.



Le comité de développement de St-Léon, en étroite collaboration avec la municipalité de Saint-Léon-le-Grand est fier de présenter les nouveaux panneaux d'accueil à l'entrée et à la sortie du territoire Léonais. Un panneau est situé en direction de la sortie vers Amqui et un autre à la sortie en direction vers le Lac-Humqui.

Après un an de travail, le comité de développement de St-Léon est heureux de présenter la réalisation de ce projet.

Le comité de développement de St-Léon est composé de Dave Ouellet, Jean-Paul Lefrancois, Mario Gaudreau, Daisy Turcotte, Kathy Gonthier, Serge Lévesque (Conseiller), Alain Jacques (membre invité) et de Marielle Guay



SONDAGE MUNICIPAL « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »



« MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »

Qu'est-ce qu'une « Municipalité Amie des aînés » (MADA) ?

- C'est une municipalité qui souhaite que les aînés soient intégrés, soutenus et écoutés et qui collabore avec les citoyens, les organismes et les entreprises pour que tous veillent ensemble au mieux-être des aînés de la communauté.
- C'est une municipalité qui lutte contre la discrimination due à l'âge (âgisme).
- C'est une municipalité qui a à cœur d'adapter ses politiques, ses services et ses structures pour répondre aux besoins des aînés.
- C'est une municipalité qui a reçu une reconnaissance du gouvernement provincial pour ses démarches visant l'amélioration des conditions de vie et le « vieillissement actif et en santé » des aînés.

Saviez-vous que Saint-Léon-le-Grand est une « Municipalité Amie des aînés » depuis 2013 ?

En effet, depuis 2013 Saint-Léon-le-Grand possède une politique et un plan d'action qui ont contribué au développement des services et des structures municipales en lien avec les besoins des aînés. D'ailleurs, l'aménagement du parc Intergénérationnel est une réalisation d'envergure découlant du plan d'action PFM-MADA 2013-2016. Pour la période 2018-2021, les principales actions réalisées :

- Modernisation de la bibliothèque
- Installation de terrains de pétanque et de fer dans le parc intergénérationnel
- Ajout de signalisation pour favoriser la sécurité routière et piétonnière

Sondage MADA

Prendre une photo
et suivre le lien
proposé



Municipalité
amie des aînés

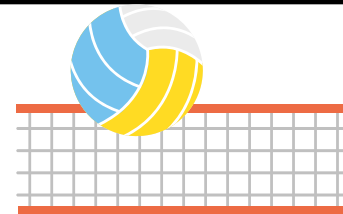


Municipalité
amie des aînés



Bonnes nouvelles !

Volley-ball et badminton.



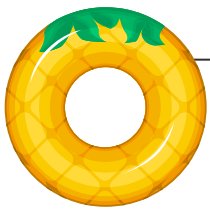
Le comité de développement de St-Léon est heureux de vous annoncer que les activités gratuites au gymnase de l'école de Saint-Léon-le-Grand recommencent.

Quand ?

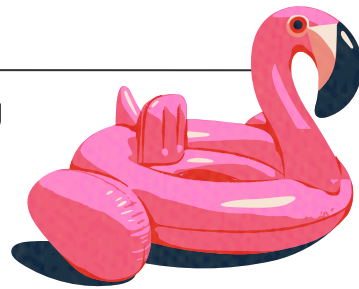
**À partir du 1 octobre 2024
tous les mardis dès 19h00 pour le volley-ball
À partir du 2 octobre 2024
tous les mercredis 19h00 pour le badminton**

**Niveau amical Pas d'inscription.
14 ans et plus. Entrée porte 4
(côté rue des Ursulines)**





Attention protégeons notre beau *Lac Huit Milles*



Démystifions les mythes pour les espèces aquatiques envahissantes (EAE)

Même si les paddleboards, licornes gonflables et kayak se déplacent sur la surface de l'eau, des intrus envahissants (EAE) peuvent s'y accrocher. Une moule zébrée peut produire de 40 000 à 1 million d'œufs par année. Au stade de larve, la moule zébrée est invisible à l'œil nu (microscopique), on peut la retrouver partout dans la colonne d'eau même à la surface. Il est donc nécessaire de bien laver, idéalement à l'eau chaude à 60°C. Aussi, il est possible de décontaminer l'embarcation en l'aspergeant d'une solution de vinaigre blanc et d'eau à une concentration de 750ml de vinaigre pour 1 litre d'eau.

Le séchage pendant 5 jours consécutifs est une option sauf qu'avec les nuits fraîches, le matériel ne peut sécher complètement avant une nouvelle utilisation. Attention! La moule zébrée peut survivre jusqu'à 30 jours hors de l'eau selon la température et le taux d'humidité!

Portez attention à bien vider l'eau résiduelle et à bien sécher vos pagaies et vestes de flottaison individuelles



Méthode	Concentration	Pression	Temps de traitement par surface pour déloger les organismes
Nettoyage à la vapeur d'eau chaude*	Vapeur > 60 °C	2 600 psi	5 à 10 secondes
Eau chaude*	60 °C	Sans pression	10 minutes
Eau chaude*	60 °C	2 600 psi	5 à 10 secondes
Eau froide	< 40 °C	2 600 psi	30 secondes
Chlore ou eau de Javel (non concentré)*	100 ml/l	S. O.	10 minutes
Vinaigre blanc	750 ml/l	S. O.	20 minutes
Séchage à l'air	Humidité de < 65 %	S. O.	5 jours consécutifs
Congélation	Entre -9 et 0 °C	S. O.	24 heures
Congélation	-9 °C et moins	S. O.	8 heures

*Favorise la mortalité des organismes aquatiques si les directives sont respectées.

Ouverture du Centre des Loisirs Léonais

de 13h00 à 21h00 du lundi au vendredi. jusqu'au 11 octobre



Pourquoi ne pas venir jouer une partie de billard ou de cartes entre amis. nous nous invitons à profiter des équipements tels que ping-pong, jeu de pichenotte, jeux de société, télévision, musique et plus encore.

Pour l'extérieur, vous pouvez emprunté gratuitement des ballons, des raquettes de tennis, et de pickleball et un jeu de spikeball.

Pour les jeunes nous avons des raquettes de tennis, des bâtons de hockey balle et équipements de baseball.

La marelle

La municipalité et le comité de développement de St-Léon tient à remercier Mireille Bérubé pour son implication bénévole à dessiner un jeu de marelle sur la patinoire de Saint-Léon-le-Grand

Ceci donnera une possibilité de jeu supplémentaire à nos jeunes.

Merci Mireille



Comment jouer ?

Tracer la marelle sur le sol avec une craie, selon le modèle ci-dessous.

Le premier enfant se place dans la case « terre » et lance le caillou dans la première case. Il effectue le parcours aller-retour :

- en évitant la case 1 (où est le caillou).
- en sautant à cloche-pied dans les cases simples (2, 3 et 6), bien au centre de chaque case pour ne pas toucher le tracé ;
- en posant un pied dans chaque case pour les cases « doubles » (4-5 et 7-8) ;
- lorsqu'il arrive au sommet, dans les cases 7-8, il fait demi-tour et refait de la même façon le parcours jusqu'à la case « terre ».

S'il réussit, l'enfant laisse la place au joueur suivant et pourra, à son prochain tour, effectuer de nouveau le parcours en lançant le caillou dans la case 2, et ainsi de suite jusqu'à la case « ciel ». S'il n'arrive pas à lancer le caillou dans la bonne case, ou s'il marche sur le tracé de la marelle, il arrête et laisse la place au joueur suivant. Quand ce sera de nouveau son tour, il reprendra son parcours au stade où il s'était arrêté.

Fin de la partie

Le gagnant est celui qui réussit l'ensemble du parcours et atteint le premier la case « ciel ».



Retrouvez toute l'information sur Facebook

